



AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU
CALENDRIER 2021
DES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil a adopté à la séance du conseil du 14 décembre 2020, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, soit l'année 2021, en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance.

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| ➤ Lundi, 11 janvier à 19h30 | ➤ Lundi, 12 juillet à 19h30 |
| ➤ Lundi, 8 février à 19h30 | ➤ Lundi, 9 août à 19h30 |
| ➤ Lundi, 8 mars à 19h30 | ➤ Lundi, 13 septembre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 12 avril à 19h30 | ➤ Lundi, 4 octobre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 10 mai à 19h30 | ➤ Lundi, 15 novembre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 14 juin à 19h30 | ➤ Lundi, 13 décembre à 19h30 |

Donné à La Conception le 15 décembre 2020,

Hugues Jacob
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 14 décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 décembre 2020.

Hugues Jacob
Directeur général
Secrétaire-trésorier